## **BOUILLÉ SAINT-PAUL**

Vous découvrirez au cours de ce circuit :

- les vignes et la viticulture ;
- les vestiges du château :

daté du XII<sup>ème</sup> siècle, il subsiste les douves, la triple enceinte et le pont levis. Des spectacles y sont régulièrement organisés ;

- les aménagements paysagers ;
- le village et la croix de Fronteau;
  - un lavoir ;
  - le bois de Neaubrilleau ;
  - une cabane de vignes;
    - l'arboretum.

Ronne randonnée

...et n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul à emprunter les sentiers que vous allez parcourir. Nous vous invitons donc à respecter la nature :

- évitez de cueillir les fleurs et les plantes ;
- ne laissez aucun détritus derrière vous ;
  - respectez les lieux habités ;
  - restez sur les sentiers :
  - maintenez les chiens en laisse.

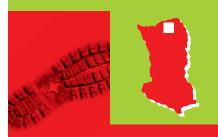




- © Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Deux-Sèvres deux-sevres.ffrandonnee.fr
- Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres www.tourisme-deux-sevres.com Tél. 05 49 77 87 79

Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres". Tél. 05 49 06 77 65

## **BOUILLÉ SAINT-PAUL**





## Terre de vignobles

Une centaine d'hectares sont consacrés à la vigne et ses vins bénéficient du classement en AOC. Les vignes s'étendent aussi sur les communes voisines de Bouillé Loretz, Cersay et St Pierre à Champ.

> Accès : 13 km à l'ouest de Thouars 10 km à l'est d'Argenton les Vallées

> > <u>Départ</u> : place de la Mairie

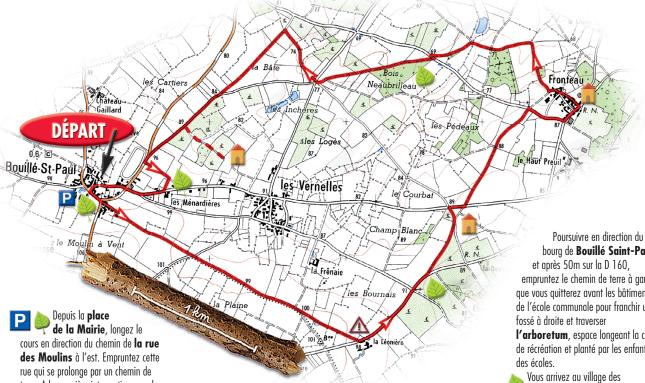
Distance: 10 km

<u>Durée</u> : 2 h 30

Balisage : jaune



Imprimerie Italic79 certifiée Imprim'Vert - Melle - 05 49 29 03 88



terre. A la première intersection avec la voie conduisant des Vernelles à la **Brousse Audebert**, continuez tout droit par un large chemin empierré.

Au lieu-dit la Léonière, empruntez avec prudence la voie communale. Après la croix de Chauffour, suivez le sentier de terre à gauche en laissant le vignoble de **Chauffour** sur votre droite. Après traversée de la voie communale qui conduit des Vernelles au pont de Preuil, poursuivez sur 900m sur le chemin de terre jusqu'au prochain calvaire représentant un Christ singulier en bas-relief.

Ce calvaire nommé aujourd'hui **Croix de Fronteau** s'appelait au début du XX<sup>ème</sup> siècle, la Croix de la Relandière avec l'inscription "Au soleil levant conduit à Thouars, au soleil couchant conduit à Vihiers". Ce lieu correspond au croisement de deux axes importants Bressuire-Doué et Thouars-Vihiers

Prendre à droite sur 200m environ. Vous avez vue sur le vignoble de Preuil. Tournez à gauche pour emprunter la rue de la Forge Fleurie jusqu'à la

🔟 rue des Salamandres. Remarquez sur votre droite un ioli lavoir restauré par un chantier d'insertion en 1996. Le cadre du lavoir invite le randonneur à une éventuelle

pose pique-nique. Observez la croix disposée dans une niche sur votre gauche.

Quittez le village de **Fronteau** en direction d'un chemin terreux à droite que vous suivez sur 300m.

De Fronteau au lieu-dit les 7 chemins. l'itinéraire est commun avec celui de la "Rando de l'eau" dont le cheminement est contraire.

A l'intersection, tournez à gauche vers l'ouest. Après 300m, à l'intersection avec un chemin de terre, poursuivez en direction du bois Negubrilleau

Après une pente raide sur 10 m environ, vous traversez une zone humide favorable au développement de la fritilaire pintade au printemps.

A l'intersection avec la voie communale. poursuivez en face en longeant le bois Negubrillegu (parcelle privée) en direction du carrefour des 7 chemins dessiné en étoile.

Ici, prenez la voie bitumée à droite en direction du nord ouest sur 500m environ, puis tournez à aauche pour emprunter le chemin de la Bâte sur 700m.

A la sortie du chemin de la Bâte. Vous retrouvez le vianoble de Bouillé Saint-Paul sur votre gauche.

Après 300m sur la voie communale bitumée, possibilité d'emprunter le chemin de terre à gauche de faire un aller et retour (800 m) pour découvrir la dernière cabane de vianes (bâtiment privé) en état.

bourg de Bouillé Saint-Paul et après 50m sur la D 160.

empruntez le chemin de terre à aguche que vous quitterez avant les bâtiments de l'école communale pour franchir un

l'arboretum, espace longeant la cour de récréation et planté par les enfants

Ménardières. Laissez l'école à gauche pour vous diriger à droite vers le cimetière et le bourg de Bouillé Saint-

Au carrefour avec la route D160, filez en direction de l'église par la rue du même

La première église daterait du XIIème siècle ; l'église actuelle fut reconstruite en 1879-1880.

Vous rejoignez le parking de départ et le site du château de Bouillé Saint-Paul. rebaptisé Boura l'Ormeau sous la Révolution

